



Les sections CGT Finances 44

L'esprit de conquête

Compte-rendu du comité départemental d'action sociale du 16 octobre 2017

Alors que les organisations syndicales étaient bien présentes, seule la DRFIP 44 représentait l'administration : ni la DISI, ni la douane, ni l'INSEE n'ont jugé utile de se déplacer. Cela dénote pour la CGT d'un désintérêt regrettable. Mme Font, de la DRFIP, qui dirigeait la réunion, a convenu du problème et relancera ses collègues.

La CGT a lu une déclaration liminaire. Voir notre site.

⇒ logement

La délégation dispose d'une trentaine de logements, tous sur Nantes, situés d'une part sur l'île de Nantes, et d'autre part sur Saint-Joseph de Porterie.

Les logements situés sur Saint-Joseph de Porterie ont des loyers trop élevés pour les collègues des Finances. Ce qui fait que qu'aujourd'hui seul le quart de ces logements est occupé. La délégation a donc demandé à l'Alpaf d'étudier la possibilité de substituer le parc de Saint-Joseph de Porterie par des logements plus en adéquation avec les besoins et capacités financières des collègues.

Toutefois, il semble que l'Alpaf ait d'autres chats à fouetter ...

⇒ crèches

Suite à l'interpellation de la CGT sur le faible nombre de places en crèches dans le 44 (12, et 504 au plan national), le délégué a rappelé qu'il y a quatre ans, il n'y avait que 8 places à Nantes.

A partir du 1^{er} novembre, ce seront 14 places qui seront offertes. Les demandes sont de plus en plus nombreuses, un nombre important de jeunes collègues étant muté.e.s pour remplacer (très partiellement) les départs en retraite.

Il n'empêche que l'offre reste très en-deçà des besoins, tant en matière de quantité que de localisation des crèches (rien sur Saint-Nazaire).

Par ailleurs, rappelons qu'une offre existe aussi par la SRIAS (action sociale interministérielle), et qu'elle a demandé – sans se faire d'illusion toutefois- le doublement de son contingent.

⇒ Actualité restauration

Châteaubriant : pour rappel, le restaurant situé dans le bâtiment administratif est fermé depuis juin dernier. Les collègues n'ont d'autre solution que d'aller au restaurant des ateliers de la Mée (établissement médico-social) situé à 1,5 km.

Un contrat pérenne pourrait être envisagé pour fournir des repas sur place aux collègues. Le dossier est en cours d'étude à RH 2C pour savoir si on adopte cette solution, ou si des titres restaurants seront proposés, ou enfin si on demandera aux collègues, par dérogation à l'esprit des textes, de prendre leur véhicule au quotidien pour aller se restaurer.

Au vu du temps d'étude du dossier à RH2C, on ne doute pas qu'il sera très bien étudié !

La CGT rappelle sa revendication d'une restauration collective de qualité pour tous et toutes.

Restaurant de Nantes Versailles

Tout doucement ... et de report en report.

La réouverture du restaurant n'est pas envisagée a priori avant l'an prochain. Avec des conséquences pour les collègues concerné.e.s, tant en matière de temps de déplacement que de file d'attente aux restaurants.

De nouvelles infiltrations d'eau ont été découvertes, dues probablement à un ruisseau qui se jetait dans l'Erdre avant la construction du bâtiment.

La rénovation du restaurant de Versailles rencontre des aléas récurrents, dus en particulier au manque d'entretien du bâtiment depuis sa construction.

De même qu'à Saint-Nazaire où des travaux ont dû être décidés en urgence pour près de 100 000 €, l'administration paie le manque de prospective et de régularité dans ses travaux.

⇒ Compte-rendu d'activité 2016 de la délégation d'action sociale ministérielle 44

Les consultations d'avocats et d'économie sociale et familiale ont un taux de satisfaction décevant : respectivement 70 et 60 %. C'est a priori dû à la nature de ces consultations qui ne peuvent pas toujours offrir une réponse immédiate aux besoins des collègues.

Les consultations de la psychologue sont très appréciées. A noter que la moitié des consultations relèvent de problématiques purement professionnelles, ce qui est révélateur du mal être croissant au travail des fonctionnaires. L'an dernier, suite au manque de médecins de prévention, premiers prescripteurs des consultations, le nombre de rendez-vous chez la psychologue est passé de 58 à 33 rendez-vous. Espérons que 2017 permettra de redresser la situation.

Suite à la demande des organisations syndicales, il est désormais possible, de manière exceptionnelle, que la psychologue se déplace hors de Nantes pour ses consultations.

La délégation n'a plus le droit d'organiser des voyages à l'étranger pour les retraité.e.s. C'est l'association senior-finances qui s'en charge. Les collègues retraité.e.s sont invité.e.s à participer à l'assemblée générale annuelle pour faire part de leurs remarques et de leurs besoins.

⇒ Point d'étape sur les actions 2017

Certaines actions ont rencontré un succès important : sortie familiale à Pont-Caffino ou à l'Ile d'Oléron.

D'autres beaucoup moins : sorties au Parc Astérix, ciné-concert pour les enfants.

La délégation s'interroge sur les raisons de ces insuccès : les horaires de la sortie « parc Astérix » ont peut être été rédhibitoires pour certain.e.s, mais pourquoi particulièrement cette année ? Le ciné-concert était situé en périphérie de Nantes, peut-être un peu moins accessible que le cinématographe ?

La CGT a souligné la difficulté rencontrée par les enfants, en particulier les non-Nantais.e.s, pour participer aux actions le mercredi après-midi depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

La CGT souligne l'importance d'actions qui permettent les rencontres des collègues, et qui participent au rôle émancipateur de la culture pour les salarié.e.s.

Il n'y aura pas de nouvelle action programmée par rapport au programme prévu en 2017, le budget étant totalement consommé.

La richesse des actions proposées par la délégation est à souligner, et doit conduire à préserver des effectifs suffisants pour les assurer.